

Première transition scolaire 2021-2022

Informations sur l'inscription à l'éducation préscolaire

Inscriptions pour l'année scolaire 2021/2022

Du 13 au 29 janvier 2021

Trouver les informations générales :

- [Procédure d'inscription](#) pour les écoles du Centre de services scolaire de Montréal
- [Trouver son école de quartier](#)

Trouver les documents nécessaires pour l'inscription :

- Le [formulaire d'inscription en ligne](#)
- Deux [preuves d'adresse](#) :
 - Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphonie résidentielle, d'électricité ou de câblodistribution
 - Relevé d'emploi
 - Relevé de compte bancaire au Québec
 - Permis de conduire du Québec
 - Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec
 - Compte de taxe scolaire ou municipale
 - Acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire
 - Preuve d'assurance d'habitation
 - Preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise
 - Relevé de carte de crédit
 - Avis de cotisation de Revenu Québec
- Une [preuve d'identité pour les enfants nés au Canada](#) :
 - Acte de naissance de l'enfant (grand format incluant les noms et prénoms des parents)
 - Certificat de changement de nom (émis par le ministère de la Justice du Québec)
 - Certificat du jugement d'adoption (émis par le tribunal de la jeunesse)
 - Confirmation d'un jugement d'adoption (émis par le tribunal de la jeunesse)
 - Ordonnance de placement (si le lieu et la date de naissance de l'enfant n'apparaissent pas sur le document, il faut fournir un document complémentaire où ces données apparaissent)
 - Certificat de statut d'Indien
 - Lettre attestant l'identité de l'élève et signée par la direction du centre d'accueil pour l'élève en centre d'accueil
- Une [preuve d'identité pour les enfants nés à l'extérieur du Canada](#).

Lors d'une première inscription, une **preuve d'identité de l'enfant ET du parent** devront être présentées.

- Acte de naissance (incluant les noms et prénoms des parents) avec la traduction officielle en français
- Acte de naissance avec la traduction officielle en français
- Carte ou confirmation de résidence permanente
- Certificat de jugement d'adoption
- Confirmation de jugement d'adoption